

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1466 du Mardi 3 Mars 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



ESCALADE MILITAIRE DANS LE GOLFE



LE CHEF DE L'ÉTAT S'ENTRETIENT
PAR TÉLÉPHONE AVEC LES DIRIGEANTS
DE PAYS ARABES FRÈRES

P. 3

ALGER 16
RAMADAN
Has becom

IFTAR
18H44
IMSAK
05H50

Horaires de l'iftar
et de l'imsak à Alger
et ses environs

Ramadanijate en page 11

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE



UN BOUCLIER SOLIDE ET
UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Pp. 6 et 7

OPEP+

L'ALGÉRIE RÉAJUSTERA SA PRODUCTION EN AVRIL PROCHAIN

P. 5



ENTRE TECHNOLOGIE ET CONFORT DES USAGERS

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER : UN CARREFOUR RÉGIONAL INCONTOURNABLE

À l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, la modernisation s'accélère. De nouveaux projets, en cours de lancement, promettent de redéfinir l'expérience des passagers au sein de la principale plateforme aéroportuaire du pays, avec l'ambition affirmée de faire d'Alger un hub régional de premier plan.

P. 16

saviez-vous

TÉLÉPHONIE MOBILE

DJEZZY DÉPLOIE SON RÉSEAU 5G DANS 18 WILAYAS



L'opérateur de téléphonie mobile Djazzy a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, la mise en service de son réseau 5G dans 18 wilayas. "Conformément au cahier des charges, Djazzy a entamé, dès l'attribution de la licence en décembre dernier, le déploiement de son réseau 5G dans les 8 wilayas initialement prévues pour la 1^{re} année et qui sont : Alger, Oran, Constantine, Sétif, Skikda, Ouargla, Tlemcen et Blida", précise la même source. En plus de ces 8 wilayas, l'opérateur a décidé d'"anticiper le déploiement de son réseau 5G dans 10 autres wilayas, prévu pour la 2^e année, à savoir Timimoun, Mostaganem, Tizi

Ouzou, Béjaïa, Annaba, Batna, Bordj Bou Arréridj, In Salah, Tougourt et Tindouf", est-il ajouté. A cette occasion, l'opérateur invite ses clients dans les wilayas couvertes à "souscrire au service 5G et à profiter d'un réseau très haut débit, offrant des performances adaptées à tous les usages numériques de la vie quotidienne". En outre, Djazzy informe ses clients, présents et futurs, de la poursuite du déploiement de ce réseau de "manière progressive parallèlement à l'extension graduelle de la couverture sur le territoire national".

TRAVAUX PUBLICS VISITE D'INSPECTION D'UN TRONÇON DE L'AUTOROUTE EST-OUEST



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué, dimanche dernier à Ain Defla, une sortie de terrain au cours de laquelle il a inspecté un tronçon classé "point noir" de l'autoroute Est-Ouest dans sa partie reliant les localités d'Ouled Berahma (commune de Zeddine) et El Hadjaj (commune de Tiberkanine), sur une distance de 20 km, a indiqué en un communiqué du ministère. Lors de cette visite, précise la même source, un exposé technique détaillé sur les résultats de l'étude d'expertise ordonnée par le ministre concernant ce tronçon a été présenté, comportant un diagnostic de l'état de la route, une analyse des causes des dysfonctionnements enregistrés, ainsi que les solutions proposées en vue de l'inspection d'une opération de maintenance et de réhabilitation. La route concernée s'inscrit dans le cadre d'une étude d'expertise relative à la maintenance et au renforcement de l'autoroute Est-Ouest dans son tronçon reliant Tassala El Merdja aux limites ouest de la wilaya de Chlef, sur une distance de 215 km. En marge de cette sortie, le ministre a visité l'Institut national des travaux publics et des infrastructures de base d'Ain Defla, où il a souligné la nécessité de doter l'institut des équipements et matériels nécessaires afin de lui permettre d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions. Il a également donné des instructions pour l'intégration de la spécialité des infrastructures de base dans le système de formation de l'institut, affirmant que cet établissement s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de formation du secteur, aux côtés de l'Ecole supérieure de management des travaux publics de Sidi Abdellah et de l'Ecole des métiers des travaux publics de la wilaya de Djelfa, selon le communiqué.

FISCALITÉ DÉBUT DE L'ACQUITTEMENT DES VIGNETTES AUTOMOBILES POUR 2026

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé que l'acquittement des vignettes automobiles 2026 a débuté hier et prendra fin exceptionnellement le dimanche 31 mai 2026, au lieu du 31 mars. Selon la même source, les vignettes automobiles ne seront disponibles sous format papier aux guichets des recettes des impôts et aux bureaux d'Algérie Poste qu'à partir du 1^{er} avril prochain. En attendant, il sera possible de "s'acquitter de la vignette automobile en ligne, 7j/7j et 24h/24h, à partir du 1^{er} mars, et ce, jusqu'au 31 mai 2026, sur la plateforme numérique "Qassimatouka", dédiée à l'acquisition en ligne de cette vignette, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou Edahabia". Cette plateforme est accessible sur le site Web «qassimatouka.mf.gov.dz». La vignette automobile acquise en ligne "n'est pas concernée par l'obligation d'apposition sur le pare-brise du véhicule. Toutefois, elle doit être présentée (format dématérialisé ou papier) lors d'un contrôle routier de la vignette", souligne la DGI, ajoutant qu'en cas de destruction, de



perte ou de vol de la vignette automobile acquise en ligne, celle-ci peut faire l'objet d'une réédition sans paiement d'aucun droit. Aucun changement n'est intervenu dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2026 concernant le tarif de la vignette automobile. En revanche, la LF 2026 introduit l'assujettissement à la vignette automobile des véhicules équipés d'une carburation au GPL tandis qu'elle exempt de la vignette automobile les véhicules électriques et/ou hybrides. "Pour éviter tout éventuel désagrément, les propriétaires des

véhicules sont invités à accomplir cette obligation légale, sans attendre l'approche de la fin de la période indiquée plus haut", rappelle le communiqué, invitant les propriétaires des véhicules à la nécessité de s'assurer, avant leur acquisition, du tarif légal des vignettes applicables à leurs véhicules. Pour les véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le Poids total en charge (PTC). S'agissant des propriétaires de véhicules munis de la carte provisoire de circulation (carte jaune), la DGI rappelle que celle-ci tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise). Par conséquent, les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquitter de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule sur le territoire national. **APS**

LANCEMENT D'UNE VASTE CAMPAGNE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Une vaste campagne nationale pour l'amélioration de l'environnement urbain et des espaces publics a été lancée, en vue d'assurer un cadre de vie décent en adéquation avec les spécificités du mois sacré de Ramadan, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Lancée par les autorités locales à travers les différentes wilayas du pays, cette campagne intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, visant à renforcer la qualité du cadre de vie et à améliorer l'environnement urbain, notamment celles émises lors de la dernière réunion avec les walis de la République, au cours de laquelle le ministre a insisté sur l'impératif de promouvoir l'aspect général des villes et d'améliorer les



conditions de vie des citoyens". Cette campagne revêt "une importance particulière" à l'occasion du mois sacré et comprend le renouvellement de l'éclairage public, l'entretien des arbres et des espaces verts, la réalisation de travaux de peinture et d'aménagement urbain, ainsi que le renforcement des conditions d'hygiène, ce qui permet de "conférer un cachet esthétique et urbain harmonieux et d'offrir un cadre de vie décent en adéquation avec les spécificités de ce mois béni", lit-on dans le communiqué. Cette initiative vise également à "promouvoir l'esthétique des villes et à améliorer le paysage urbain général dans le cadre d'une approche globale basée sur l'organisation, la prévention et la sensibilisation, de manière à consacrer le service au citoyen et renforcer le développement local durable", conclut la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab
Chekhat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 51/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

ESCALADE MILITAIRE DANS LA RÉGION DU GOLFE

LE CHEF DE L'ÉTAT S'ENTRETIENT PAR TÉLÉPHONE AVEC LES DIRIGEANTS DE PAYS ARABES FRÈRES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, dimanche soir, des entretiens téléphoniques avec ses frères dirigeants de certains pays arabes frères, au cours desquels ont été évoqués les derniers développements de l'escalade militaire au Moyen-Orient.

Le président de la République a eu un entretien téléphonique avec son frère, le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, son Altesse Mohammed ben Salmane, au cours duquel il a pris de ses nouvelles ainsi que de celles de Sa Majesté le Roi, Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, et du peuple saoudien frère en ces circonstances difficiles que traverse la région du Moyen-Orient, souhaitant le retour de la paix et de la sécurité dans les «plus brefs délais».

Le président de la République s'est également entretenu par téléphone avec son frère Abdallah II, souverain du Royaume hachémite de Jordanie, pays frère, sur la situation dans la région et ses répercussions sur le peuple jordanien frère, souhaitant «le retour du calme



et de la paix en Jordanie et dans l'ensemble de la région».

Le président de la République a aussi eu un entretien téléphonique avec son frère, l'Emir de l'Etat frère du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, au cours duquel ils ont évoqué l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Lors de l'échange, Monsieur le président a exprimé son plein soutien au rôle de médiation de Son Altesse l'Emir de l'Etat du Qatar pour mettre fin à la dangereuse escalade

au Moyen-Orient, souhaitant «un retour rapide au calme et à la paix dans la région».

Le président de la République s'est, en outre, entretenu par téléphone avec son frère, le Sultan d'Oman, pays frère, sa Majesté Haitham ben Tariq, avec lequel il a évoqué les derniers développements de la dangereuse escalade militaire dans la région du Moyen-Orient. Lors de l'échange, Monsieur le président a exprimé à sa Majesté le Sultan d'Oman son espoir de voir un retour de la sécurité, de la paix et du calme dans la région, appréciant «le rôle de la médiation omanaise et les résultats très positifs obtenus».

Le président de la République a également eu un entretien téléphonique avec son frère, son Altesse Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Emir de l'Etat frère du Koweït, au cours duquel ils ont évoqué la grave détérioration de la situation sécuritaire au Moyen-Orient.

Le président de la République a exprimé à son frère l'Emir de l'Etat frère du Koweït «son soutien en faveur d'un rétablissement rapide de la paix et de la sécurité, de manière à préserver les intérêts et l'intégrité du peuple koweïtien frère».

APS

PLUSIEURS PAYS ET ORGANISATIONS APPELLENT AU DIALOGUE

Plusieurs pays et organisations ont appelé, dimanche dernier, à la retenue et à faire prévaloir la voie du dialogue et de la diplomatie afin d'éviter un nouvel embrasement dans le Golfe et le Moyen-Orient, suite à l'escalade militaire dans la région.

Cette escalade a suscité une vague de réactions internationales sur fond de craintes de l'élargissement du conflit dans la région.

Ainsi, l'Algérie a appelé toutes les parties à la "retenue" et au "sens de responsabilité", en vue d'épargner à l'ensemble de la région du Golfe un surcroît d'insécurité et d'instabilité. La Tunisie a, de son côté, exhorté toutes les parties à "cesser immédiatement" toute action militaire, à faire prévaloir la sagesse et à revenir à la table des négociations, mettant en garde contre le risque d'une extension de la zone de conflit et du basculement vers le chaos pouvant mettre en danger la paix et la sécurité régionales et internationales. Dans le même contexte, la Russie a exigé le retour immédiat à la voie diplomatique afin de résoudre la crise au moment où la Chine a exprimé sa profonde préoccupation suite aux frappes menées par les Etats-Unis et l'entité sioniste contre l'Iran, appelant à reprendre le dialogue, la négociation et à déployer les efforts nécessaires pour le maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

Le Sultanat d'Oman, médiateur dans les négociations nucléaires iraniennes, a exprimé son "profond regret" suite aux derniers



développements, mettant en garde contre "le risque d'une extension du conflit aux conséquences imprévisibles dans la région". Depuis Addis-Abeba, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a fait part de sa "profonde préoccupation", appelant "à la retenue, à la

désescalade urgente et à un dialogue soutenu".

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné, dans un communiqué, l'escalade militaire au Moyen-Orient et appelé à la "désescalade" et à la cessation "immédiate" des hostilités, invitant l'ensemble des parties à

revenir, sans délai, à la table des négociations.

M. Guterres a précisé, lors de la réunion d'urgence tenue samedi dernier par le Conseil de sécurité autour de cette crise, que "le monde fait face à une grave menace contre la paix et la sécurité internationales", affirmant qu'il "n'existe pas d'alternative à la résolution pacifique des conflits internationaux".

Il a assuré, en outre, qu'il était "impossible de parvenir à une paix durable sans utiliser les méthodes pacifiques, dont le dialogue réel et la négociation".

Pour sa part, le secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a mis en garde contre "l'extrême gravité" de la situation actuelle dans la région, invitant toutes les parties influentes de la communauté internationale à œuvrer pour "une désescalade dans les plus brefs délais, afin d'éviter à la région les conséquences d'un élargissement de l'instabilité et de la violence et de revenir au dialogue".

R. N.

LE PAPE DEMANDE À PRIVILÉGIER LA VOIE DIPLOMATIQUE

Le pape Léon XIV a appelé dimanche dernier à mettre fin à la "spirale de la violence" au Moyen-Orient, exhortant toutes les parties à privilégier la voie diplomatique.

"Face à la possibilité d'une tragédie d'ampleur énorme, j'exhorte les parties impliquées à assumer la responsabilité morale de stopper cette spirale de la violence avant qu'elle n'entraîne une fracture irréparable", a déclaré le pape à la foule de fidèles place Saint-Pierre.

"La stabilité et la paix ne se construisent pas par des menaces réciproques ni avec des armes, qui sèment la destruction, la souffrance et la mort, mais seulement par un dialogue raisonnable, sincère et responsable", a déclaré le pape, lors de sa prière hebdomadaire de l'Angélus.

"Que la diplomatie retrouve son rôle et que le bien des peuples soit promu", a-t-il ajouté.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DES PROJETS ÉVALUÉ

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a dirigé une réunion de coordination dimanche passé à Alger, visant à évaluer la progression de l'exécution des programmes et projets liés à son domaine, selon un communiqué émanant du ministère.

Lors de cette réunion, qui a rassemblé de hauts responsables de l'administration centrale, un bilan des activités des différents ministères pour la période du 3 au 28 février 2026 a été présenté, avec un accent particulier sur le travail, l'emploi et la sécurité sociale. La réunion a aussi servi à évaluer le progrès dans l'exécution des projets et programmes, et de faire le point sur la mise en œuvre des directives émises lors des réunions précédentes, selon la même source.

Dans ce contexte, le ministre a insisté sur le fait que « la phase actuelle requiert plus de « discipline, d'efficacité et de clairvoyance », en plus d'un travail basé sur une approche quantifiable, évaluable et orientée vers les résultats. Il a également souligné l'importance d'accélérer la finalisation des projets et



programmes en attente, selon un planning rigoureux et contraignant, incluant « la définition des responsabilités de chaque partie notamment des manquements enregistrés ».

M. Saihi a aussi souligné l'importance de « garantir aux usagers l'accès à tous leurs droits dans les plus brefs délais », ainsi que d'assurer la permanence des services, sans coupure ni retard

injustifié. À cet égard, M. Saihi a insisté sur la nécessité pour toutes les entités placées sous la tutelle des agences de s'acquitter pleinement des missions pour lesquelles elles ont été créées dans le respect des principes d'impartialité et d'efficacité, et sans compromettre leur devoir de « service public ». Il a indiqué l'importance de poursuivre le soutien au processus de transformation numérique et au développement des services à

distance afin de « garantir des procédures simplifiées, des délais de traitement réduits et une meilleure qualité de service ».

Il a assuré que « tout comportement préjudiciable aux intérêts des citoyens ou ternissant l'image du service public ne sera pas toléré ».

Pour garantir un suivi rigoureux des activités des entités et institutions placées sous sa supervision et s'assurer de leur conformité aux objectifs et programmes définis dans la feuille de route mise en place pour cela, M. Saihi a demandé aux responsables en charge de la modernisation d'établir un tableau de bord central, régulièrement actualisé, comportant des indicateurs spécifiques pour « mesurer les taux de réalisation, les temps de traitement des dossiers, le degré de contentement des utilisateurs, ainsi que la situation financière, afin de faciliter une prise de décision opportune et une résolution immédiate des problèmes ».

Il a également insisté sur « le renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation périodiques, l'instauration d'une culture de responsabilité et la formalisation du lien entre responsabilité et engagement en matière de responsabilité », selon le communiqué de presse.

Abir Menasria

COOPÉRATION

IMPLIQUER DES START-UP ET DES MICRO-ENTREPRISES DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ont étudié, dimanche dernier à Alger, les voies et moyens de consolider la coopération avec les start-up et les micro-entreprises actives dans les domaines relevant du secteur de l'hydraulique, selon un communiqué émanant du ministère de l'Hydraulique.

La réunion de travail, organisée au siège du ministère, a porté sur les perspectives d'intégration des start-up et des micro-entreprises dans la réalisation d'infrastructures hydrauliques, la production d'équipements spécialisés, la fourniture de services, ainsi que le développement de solutions technologiques favorisant l'économie de l'eau, précise la même source.

Cette rencontre, qui a regroupé des responsables des deux départements ministériels, ainsi que des

représentants de start-up et de micro-entreprises opérant dans le secteur, a permis d'aborder les mécanismes à même de renforcer le partenariat entre le secteur de l'hydraulique et celui de l'économie de la connaissance. L'objectif consiste à encourager l'investissement dans l'industrie locale et la fabrication de matériels hydrauliques, afin d'accroître la production nationale, de poursuivre la maîtrise des dépenses publiques et de réduire la dépendance aux importations dans ce domaine stratégique.

A cette occasion, M. Derbal a affirmé que son secteur était disposé à accompagner les entrepreneurs nationaux désireux de se lancer dans la production d'équipements hydrauliques, soulignant l'existence d'un déficit au niveau local. Il a, en outre, insisté sur l'importance d'investir dans des technologies innovantes permettant d'optimiser la consommation d'eau et de préserver durablement les

ressources hydriques. De son côté, M. Ouadah a considéré que cette réunion représente une opportunité pour mieux faire connaître les potentialités du secteur de l'hydraulique aux start-up et aux micro-entreprises, les incitant ainsi à proposer des solutions et services adaptés aux besoins actuels. Les deux parties ont, par ailleurs, convenu de l'installation d'un groupe de travail conjoint chargé d'assurer la coordination entre les différents intervenants, d'identifier les axes prioritaires de coopération et de faciliter le rapprochement des entreprises concernées avec les établissements et organismes relevant du secteur de l'hydraulique, en vue de cerner avec précision leurs attentes.

Au terme de la rencontre, les deux ministres ont renouvelé leur engagement à soutenir les start-up et les micro-entreprises et à les accompagner activement au service du développement national.

Cheklat Meriem

DÉPASSEMENT DE LA DURÉE AUTORISÉE DES SPOTS PUBLICITAIRES TÉLÉVISUELS L'ANIRA ADRESSE UNE MISE EN DEMEURE À LA CHAÎNE ECHOROUK

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a annoncé dans un communiqué la mise en demeure de la chaîne Echrouk TV, dimanche dernier, pour avoir excédé la durée autorisée des publicités télévisées, contrariant ainsi les spécifications qui régissent les services de communication audiovisuelle.

L'ANIRA a souligné que malgré son rappel dans son communiqué du 2 février 2026 de l'importance de respecter les normes législatives et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, en espérant une adhésion volontaire basée sur l'autorégulation et le respect des lois de



la République, notamment après avoir donné un temps suffisant aux chaînes pour mettre en place les mesures commerciales et techniques nécessaires, certaines d'entre elles ont préféré agir pour des motifs financiers, au détriment de l'intérêt du téléspectateur, de la qualité des

émissions et de leur indépendance dans l'établissement des grilles de programmes.

Suite à l'analyse des contenus diffusés selon les grilles de programmes des chaînes de télévision, il a été constaté que certaines d'entre elles continuent d'étendre illégalement la durée maximale autorisée des publicités et abusent du placement de produits pendant la diffusion des programmes, en violation des conditions générales imposées aux services de communication audiovisuelle. Cela a conduit l'Autorité à convoquer ces chaînes.

Après avoir entendu les représentants des chaînes de télévision impliquées dans ces infractions, la plupart d'entre elles ont promis de respecter les lois, à l'exception de la chaîne Echrouk TV qui a rejeté cette obligation.

Par conséquent, une mise en demeure

formelle a été adressée, dimanche dernier, à cette chaîne, afin de l'inciter à se conformer, dans un délai de 72 heures à partir de la date de notification de la décision de l'ANIRA, aux dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif n°24-250 qui établit les clauses générales applicables aux services de communication audiovisuelle.

En outre, l'ANIRA a mis en garde le groupe concerné que le non-respect de cette mise en demeure dans les délais prescrits entraînera l'imposition de sanctions financières, dont la valeur et la durée seront déterminées, et pourrait également conduire à la suspension totale ou partielle des programmes faisant l'objet de l'infraction, conformément aux articles 76 et 77 de la loi n°23-20 relative à l'activité audiovisuelle.

Amira Benhizia

OPEP+ L'ALGÉRIE RÉAJUSTERA SA PRODUCTION EN AVRIL PROCHAIN

L'Algérie et sept autres nations de l'Opep+ ont convenu, dimanche passé, d'un ajustement volontaire de leur production de pétrole, injectant 206.000 barils par jour sur le marché à partir du mois d'avril prochain tout en réitérant leur détermination à adopter une stratégie prudente pour assurer la stabilité du marché.

Cette décision a été prise lors d'une réunion de coordination ministérielle tenue par visioconférence, réunissant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non adhérents), qui mettent en œuvre des diminutions volontaires de production. Ces pays sont : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Dans un communiqué, le ministère des Hydrocarbures et des Mines a expliqué que les participants à cette réunion de coordination, à laquelle assistait le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, sont parvenus à cette décision après une discussion « approfondie et constructive » sur les perspectives à court terme du marché pétrolier mondial dans un contexte économique qui demeure incertain mais qui montre des signes encourageants d'amélioration progressive. La même source a ajouté que les ministres ont indiqué que le repli actuel de la demande, principalement dû à des facteurs saisonniers, s'atténuera progressivement, ouvrant la voie à une augmentation graduelle de la



consommation dans les prochains mois. Les participants ont réaffirmé leur engagement à poursuivre des consultations régulières et à œuvrer de manière responsable, coordonnée et proactive, afin de préserver la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier mondial, indique le communiqué. Le ministère a annoncé que cette décision se traduit par une augmentation de 6 000 barils par jour pour l'Algérie, à compter d'avril, portant la production journalière à 977 000 barils. L'OPEP, quant à elle, a confirmé via un communiqué disponible sur son site web que ce réajustement de

production est le reflet de la stabilité des prévisions économiques mondiales, ainsi que de la robustesse des fondamentaux du marché, mise en évidence par la diminution des réserves pétrolières. Cette décision vise à relancer le plan de retour progressif aux niveaux de production antérieurs aux réductions volontaires, amorcé en avril 2025 et suspendu au cours du premier trimestre 2026. L'organisation a indiqué que les réductions volontaires de production convenues par les huit pays pourraient être rétablies « partiellement ou totalement, en fonction de l'évolution du marché et de manière

progressive», tout en soulignant que « les huit pays adoptent une approche prudente et conservent toute la flexibilité nécessaire pour accroître, suspendre ou supprimer ces réductions ». Les participants ont également noté que ce réajustement « permettra aux pays participants d'accélérer leurs processus de compensation », selon l'OPEP. La même source a ajouté que les ministres des huit pays OPEP+ se réuniront à nouveau le 5 avril pour examiner les conditions du marché, le respect des engagements et les processus de compensation.

Abir Menasria

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE LE RÔLE DE L'ALGÉRIE MIS EN AVANT

Le Directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), Rashid Ali Abdallah, a souligné le rôle que peut jouer l'Algérie en faveur de la sécurité énergétique du continent grâce à sa grande expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitieux programmes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique stratégique. Dans une allocution lue en son nom par le chef de la Division des systèmes d'information sur l'énergie et des statistiques de l'AFREC, Samson Nougbohoue, à l'occasion d'un iftar, organisé samedi dernier à Alger par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), sous le slogan "L'énergie et l'eau au service du développement", M. Rashid Ali Abdallah a précisé que "l'Algérie occupe une position stratégique dans le paysage énergétique africain". Il a ajouté que "grâce à son expertise dans le domaine des hydrocarbures, à ses ambitions croissantes en matière d'énergies renouvelables et à sa position géographique reliant l'Afrique, l'Europe et la Méditerranée, l'Algérie peut contribuer à la sécurité énergétique du continent et au renforcement de l'intégration". Après avoir évoqué l'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'énergie, qui lui a permis d'atteindre des taux de couverture importants, notamment dans le domaine de l'électricité, le Directeur

exécutif de l'AFREC a souligné l'importance de la décision de nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), qui, a-t-il dit, "au-delà du pétrole et du gaz, était une décision de souveraineté, d'appropriation de la décision nationale et de transformation des ressources naturelles en outils de développement national". Par cette décision, "l'Algérie a prouvé que le courage politique et la vision stratégique sont deux éléments clés pour réaliser l'indépendance économique", a-t-il déclaré. "Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la transformation rapide du paysage énergétique mondial, les tensions géopolitiques, l'accélération de la transition énergétique, les impératifs climatiques et le développement technologique, la question de la souveraineté énergétique reste primordiale pour l'Afrique", a-t-il soutenu. Dans une déclaration à la presse, M. Nougbohoue a expliqué que "l'Afrique a grandement besoin d'une exploitation optimale et rationnelle de ses ressources (pétrole, gaz et énergies renouvelables) afin de parvenir à des taux de couverture adaptés à ses peuples", soulignant "l'importance de coordonner les efforts et de tirer parti des expériences des pays africains ayant réussi à réaliser un progrès tangible dans ce domaine, comme l'Algérie". Pour sa part, le président du CAAID, Mohamed Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation de la 12e

édition du Forum africain de l'investissement et du commerce, les 9 et 10 mai 2026 à Alger, avec la participation de plus de 43 pays. Boutalbi a fait état de l'inscription, jusqu'à samedi dernier sur la plateforme dédiée à l'événement, de près de 380 opérateurs économiques de l'étranger, précisant que le nombre total devrait atteindre 1.500 participants, avec la signature d'accords pour un montant de 1,4 à 1,8 milliard de dollars. Cette édition couvrira tous les secteurs, notamment le domaine énergétique, compte tenu des atouts considérables dont dispose l'Algérie en la matière et qui la qualifient à jouer un rôle pivot dans ce secteur sur le continent. Cette rencontre se veut un espace d'échange et de réflexion pour "promouvoir l'investissement, réaliser le développement, renforcer la coopération et bâtir un avenir sûr et pérenne pour l'ensemble des pays du continent", a-t-il ajouté, soulignant que "grâce aux capacités, aux ressources et aux opportunités prometteuses qu'elle recèle, l'Afrique est en mesure de devenir un véritable modèle de développement durable, si elle exploite judicieusement ses capacités". Des représentants de départements ministériels, d'instances nationales et des deux chambres du Parlement ont pris part à l'iftar, aux côtés d'experts, de spécialistes et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. **APS**

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

UN BOUCLIER SOLIDE
ET UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé dimanche dernier à Alger les festivités officielles marquant la Journée mondiale de la Protection civile, célébrée le 1er mars de chaque année.

Organisée cette année sous le thème « La gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable », la cérémonie s'est tenue en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, du ministre et wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui.

Dans son allocution, M. Sayoud a rendu hommage aux efforts consentis par les éléments de la Protection civile, soulignant qu'ils « sacrifient énormément pour la sauvegarde des vies humaines et des biens », tout en rappelant leur participation active à plusieurs opérations de secours à l'international.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'impératif de moderniser les méthodes de travail et de renforcer la capacité opérationnelle de ce corps, face aux défis liés aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à l'augmentation des risques industriels, technologiques et sanitaires.

Dans cette optique, le ministre a affirmé que la gestion des risques constitue désormais « un processus global » englobant l'identification des menaces, l'évaluation de leurs impacts potentiels et l'élaboration de plans préventifs destinés à en limiter



les effets. Il a également mis en avant l'importance du développement des capacités de réaction rapide et efficace, tout en accordant une attention particulière à la ressource humaine, à la modernisation des équipements et à l'intégration des technologies d'alerte précoce et de gestion des interventions.

Concernant l'Algérie, M. Sayoud a indiqué que la Protection civile représente « un rempart solide », grâce à son engagement permanent, illustré par la disponibilité constante de ses équipes, leur haut niveau de qualification fondé sur la formation continue, les exercices de terrain et la coordination avec l'ensemble des partenaires concernés.

Le ministre a réitéré l'engagement des pouvoirs publics, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à soutenir durablement ce corps en lui garantissant les moyens nécessaires et en prenant en charge

les préoccupations de ses membres, ainsi que celles des corps de sécurité. Pour sa part, le directeur général de la Protection civile a qualifié cette institution de véritable « soupape de sécurité » face aux différents périls, au regard de la mission humanitaire qu'elle accomplit, en Algérie comme à l'étranger, pour la protection des personnes et des biens.

Il a souligné que la gestion des risques est aujourd'hui « une discipline à part entière », reposant sur la prospective, la planification, la prévention, l'intervention rapide et la réhabilitation et intégrant également l'identification et l'analyse des dangers, ainsi que l'évaluation de leur probabilité de survenance.

Le colonel Bourelaf a également salué l'attention particulière accordée à la Protection civile, estimant qu'elle a permis de renforcer le professionnalisme et les compétences de ses équipes, ainsi que leur contribution efficace aux

actions de solidarité humanitaire, tant au niveau national qu'international.

Dans cette dynamique, le corps poursuit la modernisation de son système de formation et d'entraînement, en intégrant les technologies et les connaissances les plus récentes dans les domaines du sauvetage, du secours et de la gestion des catastrophes. Il a relevé que les défis actuels imposent une coordination accrue avec les partenaires issus des différentes institutions, afin d'assurer la sécurité des citoyens et la préservation des acquis.

La cérémonie a été ponctuée par la promotion en grade de plusieurs éléments, ainsi que par un hommage rendu à des retraités du corps, outre la distinction du formateur et conseiller technique au sein du groupement aérien de la Protection civile, Dimitri Kolinedis.

Cheklat Meriem

EXPOSITIONS, REMISE DE GRADES
ET EXERCICES DE SIMULATION DANS LE SUD

Dimanche dernier, dans les wilayas du Sud, la Journée mondiale de la Protection civile, qui se déroule cette année sous le thème « La gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable », a été célébrée par plusieurs initiatives. Celles-ci ont inclus des expositions, des cérémonies de récompense et d'attribution de grades, ainsi que des simulations pratiques.

À Ouargla, des journées « portes ouvertes » ont eu lieu dans toutes les unités et postes avancés de la Protection civile. Les diverses équipes d'intervention, y compris l'unité cynophile, ont mis en avant leurs compétences par le biais de démonstrations.

De plus, des actions de lutte anti-incendie et des opérations de sauvetage ont souligné le grand professionnalisme et la coordination opérationnelle des membres de la Protection civile.

Cette occasion a également permis de démontrer les dispositifs et ressources d'intervention déployés sur le terrain, ainsi que de sensibiliser le grand public aux dangers liés aux catastrophes.



Au cours de cette journée internationale, pas moins de 136 membres de ce corps à Ghardaïa ont reçu des promotions à divers rangs, tandis que des retraités et des gagnants de diverses compétitions sportives ont été célébrés.

De plus, une simulation d'incendie en milieu

urbain a été réalisée à In-Guezzam pour évaluer la réactivité des équipes d'intervention.

Par ailleurs, un exercice simulant un incendie en milieu urbain a été exécuté à In-Guezzam afin de tester la réactivité des équipes d'intervention.

La Direction de la Protection civile de Touggourt a, pour sa part, réceptionné deux ambulances médicalisées destinées à renforcer ses capacités d'évacuation sanitaire.

En outre, un exercice de simulation a été effectué pour évaluer la préparation et la réactivité des équipes d'intervention face à une situation d'urgence.

Les services de la Protection civile des wilayas d'El-Meghaïer, Illizi et Adrar ont commémoré l'événement en organisant des expositions visant à mettre en avant les capacités opérationnelles du secteur de la Protection civile en matière de secours, de sauvetage et d'intervention lors de catastrophes et risques divers.

Amira Benhizia

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

ACTIVITÉS DIVERSES ET REMISE DE GRADES DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS

Les wilayas du centre et de l'est du pays ont célébré, dimanche dernier, la Journée mondiale de la Protection civile (1er mars) à travers des cérémonies marquées par diverses activités avec des expositions et portes ouvertes sur les unités de ce corps constitué pour en présenter les missions, en plus de remises de grades aux agents promus

Les sièges des directions de la Protection civile des wilayas concernées ont accueilli les festivités organisées cette année sous le slogan « Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable », en présence des autorités locales civiles et sécuritaires. Cette journée a constitué une occasion pour saluer les efforts soutenus déployés par les agents de la Protection civile pour la sauvegarde des personnes et des biens, tout en réaffirmant leur engagement à améliorer leurs performances et à consolider leurs capacités d'intervention face aux situations d'urgence.

À Blida, le dispositif opérationnel a été renforcé par la mise en place d'une brigade cynotechnique, venant s'ajouter à cinq unités spécialisées déjà existantes, notamment les équipes de plongée, d'intervention en milieux périlleux, de lutte contre les inondations, de lutte contre les feux de forêt et l'unité d'intervention rapide. La célébration a également été marquée par la promotion en grade de 167 agents, en reconnaissance de leurs efforts constants au service de la sécurité publique.

Dans la wilaya de Djelfa, des exercices de simulation ont été organisés pour illustrer l'état de préparation des équipes, dont un scénario de gestion d'un séisme et une intervention dans un atelier clandestin renfermant des substances chimiques radioactives, avec un accent mis sur le renforcement de la coordination entre les différentes unités.

À cette occasion, 74 agents ont accédé à des grades supérieurs, en plus de la distinction des lauréats de compétitions sportives et de l'inauguration d'un nouveau dortoir au siège principal afin d'améliorer les conditions d'hébergement des personnels.

À Tipasa, l'événement a donné lieu à des démonstrations des activités des unités spécialisées, notamment les équipes cynotechniques, les plongeurs professionnels, les brigades de lutte contre les feux de forêt et celles chargées du sauvetage en milieux périlleux.

Le bilan annuel des interventions relatives aux incendies de forêt, aux noyades et aux accidents de la circulation a été présenté, avec une attention particulière accordée aux actions de prévention des risques. Cinquante-quatre agents ont été promus en grade, parallèlement à la remise de distinctions aux lauréats de concours intellectuels et sportifs, ainsi



qu'à l'octroi de décisions d'attribution de logements promotionnels aidés (LPA).

À Tizi Ouzou, la journée a été consacrée notamment à la présentation du bilan des interventions réalisées l'année écoulée par les services de la Protection civile, totalisant 32.645 opérations, dont des secours à personnes, des interventions lors d'accidents de la route, d'incendies et d'autres missions diverses.

L'occasion a également permis de mettre en lumière le programme de formation des secouristes bénévoles. Selon un bilan couvrant la période 2010-2026, 4.031 personnes ont été formées, désormais aptes à intervenir au profit de la population. Les femmes représentent 46 % des effectifs formés, soit 1.854 secouristes. Les festivités ont été ponctuées par des promotions et des exercices pratiques de simulation. Des cérémonies similaires ont également été organisées dans les wilayas de Bouira, Boumerdès et Béjaïa, cette dernière ayant enregistré la promotion de plus de 110 agents et l'inauguration d'un poste de commandement mobile.

Par ailleurs, dans la wilaya de Constantine, des grades ont été remis à 30 agents ayant réussi aux concours professionnels de la Protection civile en plus de la remise de trois attestations aux majors de la session de secourisme public, un hommage rendu à quatre retraités du corps et de la présentation du bilan d'activités 2025 au cours d'une cérémonie organisée à la Maison de la culture Malek-Haddad. A Khenchela, le wali, Salim Harizi, a présidé au siège de l'unité principale de la Protection civile les activités de la célébration de cette journée sous le slogan « Gérer les risques environnementaux pour un avenir résilient et durable » et marquée par une exposition, une manœuvre simulant un grave accident de la route, la remise de grades à 98 agents promus, un hommage rendu aux lauréats des concours sportifs et un spectacle de théâtre des élèves de l'école primaire « Frères Lahmar » de Kaïs.

À Batna, des portes ouvertes ont été organisées à l'unité principale de la cité Kechida du chef-lieu de wilaya, sous l'égide du wali, Riadh Benahmed, avec la présentation des unités spécialisées et le bilan des interventions des trois



dernières années et la remise de grades aux agents promus et d'attestations aux lauréats des compétitions sportives et culturelles organisées à la veille de la journée mondiale.

Les autorités civiles et militaires de la wilaya d'El Tarf accompagnées des cadres du secteur ont assisté à une exposition des unités d'intervention spécialisées et de leur matériel avant d'entonner de l'hymne national au siège de l'unité principale "Défunt moudjahid Rahal Rabah", la remise de grades aux agents promus et un hommage rendu à plusieurs retraités relevant de ce corps.

L'unité principale de la Protection civile de Mila a abrité la célébration de cette journée mondiale qui a connu l'organisation de manœuvres simulant des interventions pour divers risques, la présentation du bilan de cinq ans (2021-2025) des interventions et la remise de grades aux sapeurs-pompiers promus.

De même, dans la wilaya de Skikda, l'unité principale de la Protection civile d'El Hadaeik a accueilli la célébration de cette journée, en recevant les autorités locales conduites par le wali Saïd Akhrouf qui ont visité les structures de l'unité et assisté à une manœuvre du groupe d'intervention en milieux périlleux. L'occasion a également donné lieu au lancement

officiel de la formation des cadets de la Protection civile au niveau de la wilaya, à la remise de grades aux agents promus en plus des hommages rendus aux lauréats des concours sportifs et culturels, aux retraités et aux veuves d'éléments du corps de la Protection civile.

A M'Sila, l'unité secondaire de la Protection civile de Bou Saâda a accueilli une exposition des équipements d'intervention des sapeurs-pompiers, une manœuvre simulant l'évacuation de victimes d'un accident survenu dans un immeuble, l'inauguration d'un stade en gazon synthétique et la remise de grades à 116 agents. L'occasion, qui a eu lieu en présence des autorités locales, a connu également un hommage rendu aux lauréats des activités sportives et professionnelles initiées par la direction de wilaya.

Le wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales, civiles et militaires, a visité l'exposition tenue au siège de l'unité principale de la Protection civile et a assisté à une manœuvre simulant une intervention suite à un accident de la circulation avant la remise de grades à 4 agents promus et de prix aux lauréats des manifestations sportives et culturelles initiées à l'occasion de cette journée mondiale.

Cheklat Meriem/APS

TROPHÉE DE «L'ÉTABLISSEMENT DE JEUNESSE MODÈLE» LE CENTRE DE LOISIRS SCIENTIFIQUES SALAH-BOUBNIDER DISTINGUÉ

Le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, qui assure également la présidence du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a décerné, dimanche dernier, le prix de l'«Établissement de jeunesse modèle», au Centre culturel et de loisirs scientifiques Salah-Boubnider de Guelma.

Cette récompense reconnaît l'excellence et le rôle prépondérant de cette institution dans l'application de la nouvelle vision pour le domaine de la jeunesse. Le ministre a précisé que l'attribution de ce prix, qui a été décerné pour la première fois en Algérie, a été décidée suite à un récent passage à Guelma où il a observé les diverses activités de ce centre, ainsi qu'une partie des travaux d'un atelier intitulé «Participation politique et développement local», organisé dans le cadre des groupes de discussion mis en place par le CSJ. Dans une allocution donnée devant les jeunes rassemblés dans la salle de conférences du centre Salah-Boubnider, M. Hidaoui a affirmé que l'attribution de ce prix représente



«une incitation pour les autres organisations de jeunesse du pays à tirer des enseignements de cette expérience fructueuse». Le ministre a également précisé que la décision d'accorder ce prix au centre de loisirs scientifiques de Guelma est due à sa capacité à attirer un large éventail d'adhérents de diverses catégories et âges, grâce à une fusion d'activités jeunes traditionnelles bien établies et d'activités contemporaines axées sur

l'innovation et inscrites dans le code des activités de jeunesse du ministère. Il a aussi exhorté toutes les organisations de la jeunesse à «intensifier leurs efforts pour séduire le plus grand nombre possible de jeunes, avec l'objectif d'atteindre au moins 1.000 membres par centre de jeunesse, dont au moins la moitié doit être constituée de jeunes âgés de plus de 16 ans». M. Hidaoui a commencé sa tournée dans la wilaya

de Guelma en visitant le restaurant de solidarité «Meïdat Ramadan», qui se trouve au village d'Aïn Tihmimine dans la commune d'Emdjet-Sfa. Un restaurant supervisé par un groupe des Scouts musulmans algériens de la localité d'Oued Cheham. Il était prévu qu'il visite par la suite un autre établissement nommé «Meïdat Ramadan» situé à la Maison des jeunes Mohammadi-Youssef, géré par une association de jeunes. Un restaurant comparable à celui de la gare routière (créé par un bienfaiteur), avant de terminer son parcours en prenant part à un repas collectif de l'tour à la Résidence universitaire Brahim-Ghouli de Guelma. Ensuite, il était prévu qu'il visite un autre établissement de restauration au Centre de jeunesse Mohammadi-Youssef, géré par une association de jeunes, ainsi qu'un restaurant comparable situé à la gare routière (fondé par un donateur), avant de terminer son périple par un s'hour collectif à la Résidence universitaire Ibrahim-Ghouli à Guelma.

Amira Benhizia

MUS'HAF HISTORIQUE ROUDOSSI

UNE VÉRITABLE RÉFÉRENCE SCIENTIFIQUE ET SPIRITUELLE EN ALGÉRIE

Le Mus'haf Roudoussi demeure l'un des symboles les plus marquants de l'identité religieuse et civilisationnelle de l'Algérie. Véritable référence scientifique et spirituelle, il rayonne aux niveaux régional et international et incarne l'attachement constant du pays à la diffusion d'un islam authentique, fondé sur la modération et l'équilibre. Dans le cadre de la concrétisation de cette mission, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé en 2022 de procéder à la réimpression de ce Mus'haf historique à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Figurant parmi les premiers exemplaires du Coran imprimés en Algérie, le Mus'haf Roudoussi constitue une source de référence incontournable dans l'enseignement du Saint Coran au sein des écoles coraniques et des zaouïas. Il a également accompagné les moudjahidine durant la lutte contre le colonialisme français pendant la glorieuse Révolution nationale. Au fil des décennies, il est devenu un élément essentiel du patrimoine national, à travers lequel les Algériens ont préservé et consolidé leur identité religieuse et nationale. Bénéficiant d'une large notoriété dans les pays du Sahel, où il est communément désigné sous l'appellation de «Mus'haf d'Algérie», sa distribution gratuite au profit des peuples de cette région représente une opportunité de raffermir les liens historiques et les attaches spirituelles profondes unissant l'Algérie aux autres nations du continent africain. Fidèle à son engagement en faveur du service du Saint



Coran et de l'ancrage de ses nobles valeurs, l'Algérie a entrepris plusieurs initiatives qualitatives visant à diffuser cette version séculaire du Livre sacré dans différentes régions du monde musulman. Elle veille également à sa distribution au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger dans le but de renforcer leur attachement aux constantes religieuses et à l'identité nationale. Cette opération est menée en coordination étroite avec le ministère des Affaires étrangères. Par ailleurs, l'édition du Coran en braille réalisée en Algérie reflète les efforts soutenus du pays pour promouvoir les valeurs d'inclusion et d'accessibilité. Éditée sur instruction

du président de la République, cette version traduit l'attention particulière accordée aux personnes à besoins spécifiques. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs prend en charge sa distribution à titre gracieux au profit des non-voyants à travers l'ensemble du territoire national. Cette publication est également diffusée dans plusieurs pays du monde musulman, ainsi qu'auprès de la communauté algérienne établie à l'étranger, en appui aux démarches d'insertion religieuse et sociale et dans la consécration des principes de solidarité et d'entraide. Imprimé en 2023 dans une version inédite combinant l'écriture ordinaire et le système braille, ce Coran permet un usage partagé, favorisant l'inclusion et la communication entre les différentes composantes de la société. L'élaboration de cet ouvrage a été supervisée par une sous-commission spécialisée dans la méthode braille, sous le contrôle de la commission d'audit et de révision du Saint Coran relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, afin de garantir l'authenticité du texte coranique, sa rigueur, le respect des normes scientifiques, ainsi que la conformité au tracé othmanien agréé. Ces deux éditions du Coran s'imposent ainsi comme de véritables ambassadeurs de l'Algérie à travers le monde musulman, illustrant l'engagement constant du pays au service du Livre sacré et portant un message civilisationnel et humain aux significations profondes.

Cheklat Meriem

OPÉRA D'ALGER

MARCEL KHALIFA ANIME UNE SOIRÉE ARTISTIQUE

Le chanteur et musicien libanais engagé Marcel Khalifa a animé, samedi soir, un concert à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, interprétant les œuvres majeures de son riche répertoire artistique, symbole d'un art authentique et militant, dont des adaptations des poèmes du regretté poète palestinien Mahmoud Darwich devant un public nombreux et conquis.

Durant plus de deux heures, les mélomanes présents ont savouré une prestation intense au cours de laquelle l'artiste a revisité ses compositions emblématiques, célébrant les valeurs d'humanité, de liberté, d'amour et de résistance, notamment la cause palestinienne, pilier central de son parcours artistique depuis plus de quarante ans.

La soirée s'est ouverte sur une nouvelle création musicale dédiée à l'Algérie, intitulée « Bahr » (mer), avant que l'artiste, oud en main, n'enchaîne avec une sélection de poèmes de Mahmoud Darwich, parmi lesquels « Ya tayr al-hamam », « Mountasiba al-kama amchi », « Rita wal-boundoukia », « Ahino li-khouz oummy », « Ya bahriya hila hila » et « Mounadhiloune », sous des applaudissements nourris.

Porté par une voix chaleureuse et une interprétation empreinte d'émotion, Marcel Khalifa a offert au public des instants de musique profonde et sincère. Accompagné de son fils Rami Khalifa au piano et de son neveu Sary



Khalifa au violoncelle, il a également interprété des pièces instrumentales, notamment « Beyrouth El Djazair » et « Sarkha », qu'il a dédiées aux familles des martyrs « tombés sur une terre pure », selon ses propos.

La soirée a été rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV), Amar Bendjedda, de l'ambassadeur du Liban en Algérie, Ali Al Moula, du chargé de la gestion de l'Opéra d'Alger, Mourad Senoussi, ainsi que de nombreuses figures du monde artistique.

À cette occasion, Mme Bendouda a souligné que ce concert animé par Marcel Khalifa, qu'elle a qualifié d'« icône de l'art engagé et authentique », s'inscrivait dans le cadre du riche programme artistique des soirées du mois sacré, marqué

cette année par la participation d'artistes arabes de renom invités en Algérie afin de raviver le goût pour l'art raffiné.

La ministre a, en outre, salué le projet de création de l'Orchestre philharmonique d'Alger, qui s'inscrit dans la politique culturelle globale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir la musique classique et de qualité. Elle a estimé que ce projet

national est de nature à dynamiser la scène musicale en Algérie, notamment à travers la consolidation des liens avec les instituts de formation musicale, appelés à préparer des compétences capables de rayonner aux niveaux national et international.

Prenant la parole, Marcel Khalifa s'est dit « très heureux » de retrouver la scène algérienne après près de quinze ans d'absence, exprimant son admiration pour l'enthousiasme et l'interaction du public algérien qui a repris avec ferveur ses chansons emblématiques, ancrées dans la mémoire collective. « L'Algérie occupe une place particulière dans mon cœur », a-t-il affirmé, rappelant qu'elle fut, dès le début des années soixante-dix, l'une des premières scènes à accueillir ses nouvelles œuvres artistiques. L'artiste, qui doit animer un second concert à l'Opéra d'Alger avant de se produire à Oran et à Constantine, a conclu en soulignant que « la chanson engagée demeure vivante », la qualifiant de message humanitaire intemporel portant les causes de l'humanité dans toute leur profondeur et leurs aspirations.

Cheklat Meriem

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

PLUS DE 2.000 FILMS DE 101 PAYS REÇUS

Le commissariat du Festival du film méditerranéen d'Annaba a reçu plus de 2.000 films provenant de 101 pays en prévision de la 6^e édition de cet événement culturel annuel, selon un communiqué publié dimanche dernier par le commissariat.

Le document indique que les œuvres cinématographiques reçues par les commissions spécialisées du festival « comprennent des longs métrages et des courts métrages de fiction, ainsi que des documentaires illustrant la richesse du cinéma méditerranéen et confirmant la confiance accordée par les producteurs et les réalisateurs à ce rendez-vous artistique de premier plan ». Le communiqué ajoute que les commissions de visionnage et de sélection ont entamé un « processus de choix minutieux pour établir les listes finales des

films devant concourir dans les différentes compétitions du festival ».

Il est précisé que les films sélectionnés seront projetés en « première vision en Algérie », proposant « un contenu cinématographique nouveau au public, ce qui renforcera l'excellence artistique de l'événement ».

Le Festival d'Annaba du film méditerranéen aspire, à travers cette édition, à renforcer sa position en tant qu'espace international d'échanges cinématographiques, à soutenir le cinéma de qualité et à encourager les nouveaux talents, tout en renforçant le dialogue culturel entre les pays du pourtour méditerranéen et en s'ouvrant aux différentes expériences cinématographiques dans le monde, conclut le communiqué.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2022
QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEMPORAIRE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAIN À L'ANP
LA FIERTE
DE L'ALGERIE

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

ALGER 16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h50
Dohr :	13h00
Asr :	16h14
Maghreb :	18h44
Icha :	20h10

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

HADITH :

Le Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui) a dit : " Les actions les plus aimées de Dieu sont celles qui sont les plus régulières."

AUTHENTICITÉ : SAHIH (RAPPORTÉ PAR MUSLIM).

L'HISTOIRE D'IBRAHIM - ALAHI SALAM

7^e PARTIE ET FIN

Ibrahim construit la Kaaba avec son fils Ismaël
Dieu Tout-Puissant montra à Ibrahim et Ismaël les fondations de la Maison sacrée, enfouies dans le sol depuis longtemps, puis Il leur ordonna de construire la Sainte Kaaba. Ismaël devait rassembler les pierres et les apporter à son père, qui érigerait l'édifice. Une fois construite, Ibrahim y déposa une pierre et se tint debout. Ce lieu devint connu sous le nom de Station d'Ibrahim. Il est à noter qu'ils construisaient la Kaaba en invoquant Dieu Tout-Puissant, disant : « Seigneur, accepte [ceci] de nous. Tu es, en vérité, Celui qui entend tout, Celui qui sait tout. »

Ils purifièrent la Maison de tout ce qui était inconvenant, comme les impuretés et la saleté, en obéissance au commandement de Dieu, afin qu'elle soit un lieu digne de prière et d'adoration. Ils implorèrent Dieu de susciter parmi leurs descendants une nation musulmane qui L'adorerait Seul et ne Lui associerait rien. Alors, Il, le Très-Haut, les exauça et suscita, parmi les descendants des Arabes, de la lignée d'Ismaël, une nation qui L'adorerait Seul, tout comme Il envoya de sa descendance Mohamed – Sala Allah alaihi wa salam. Dieu, exalté soit-Il, fit mourir Ibrahim. On dit qu'il avait deux cents ans et qu'il avait été circoncis à l'âge de quatre-vingts ou de cent vingt ans, à l'aide d'une herminette ; d'autres disent que l'herminette était un instrument, ou encore que c'était le nom d'un village. Il ne mourut qu'après que Dieu l'eut choisi comme ami intime et lui eut montré, par la parabole des oiseaux, comment Il ressuscite les morts. Il est l'un des cinq prophètes résolus et le père des prophètes et messagers qui lui ont succédé.

Ibrahim et la visite des anges

Après avoir relaté l'incroyable récit du prophète Ibrahim avec les oiseaux, qui a montré que rien n'est impossible pour



Dieu et qu'il peut facilement ressusciter ce qu'il veut quand Il le veut, penchons nous aujourd'hui sur une histoire sans doute encore plus merveilleuse. Parmi les récits les plus marquants du Saint Coran figure la rencontre du prophète Ibrahim – Alahi Salam – avec des visiteurs extraordinaires, des anges envoyés par Dieu. Ces messagers célestes vinrent à lui sous l'apparence d'hommes, portant avec eux des nouvelles qui allaient changer le cours de sa vie et éclairer son chemin de foi. Ibrahim, connu pour sa piété, sa sagesse et sa générosité, ne tarda pas à accueillir ces visiteurs avec la chaleur et la courtoisie qui caractérisent

les croyants. Par un geste de grande hospitalité, il leur proposa immédiatement à manger. Mais les anges, porteurs de la volonté divine, déclinaient l'offre, ce qui éveilla en Ibrahim un sentiment de surprise mêlé d'une certaine crainte. Dans le langage coranique, ce mélange de crainte et de respect est souvent le signe d'une rencontre avec le Divin ou avec Ses envoyés. Les anges lui révélèrent alors la raison de leur visite : ils étaient envoyés par Le Miséricordieux pour annoncer le sort du peuple de Loth – Alahi Salam. Le peuple en question s'était détourné des voies divines et Dieu avait décidé de le châtier. Ibrahim, en bon prophète et en homme de cœur, s'enquit immédiatement de la situation, car il savait que Loth et sa famille comprenaient la vérité et faisaient partie des croyants. Avant de discuter du châtiment qui s'abattrait sur ce peuple rebelle, les anges annoncèrent une bonne nouvelle qui allait combler le cœur d'Ibrahim et de sa femme Sarah : Allah leur accorderait un fils, Ishak, et, par la suite, un petit-fils, Yacoub. La nouvelle apporta une immense joie et un apaisement profond à Ibrahim et à sa compagne, renforçant sa foi et sa certitude dans la sagesse et la bonté d'Allah.

Après cette révélation bénie, Ibrahim engagea la conversation sur le sort réservé au peuple de Loth. Il interrogea les messagers sur le châtiment imminent, cherchant à comprendre la volonté divine et à s'assurer de la protection de ceux qui étaient croyants parmi eux. Les anges lui confirmèrent que le décret de Dieu devait s'accomplir et que la justice divine ne pouvait être contrariée. Ainsi, le message fut clair : le sort des injustes et des transgresseurs est fixé par la volonté de Dieu, tandis que les croyants sont préservés par Sa miséricorde.

Espace CUISINE



Le menu du jour

TAJINE DE VIANDE AUX POMMES DE TERRE

Voici la meilleure recette de tajine de viande de bœuf (ou agneau) aux pommes de terre, un vrai régal ! Pour les amoureux de tajine, ce plat est fait pour vous.

INGRÉDIENTS

- Viande (épaule, jarret...) (bœuf, agneau ou veau) 1,5 kg
- Pomme de terre 1 kg
- Gingembre 1 c à c
- Sel, poivre
- Safran
- Piment doux 1 c à c
- Oignon râpé 2
- Persil et coriandre 1 poignée
- Huile d'olive
- Citron confit
- Olives confites
- Tomate cerise (facultatif)



PRÉPARATION

Temps total 1h05 min
Préparation 15 min
Cuisson 50 min
1- Éplucher et couper en quartiers les pommes de terre (choisir une variété qui ne s'effrite pas à la cuisson).
2- Découper la viande en gros morceaux, placer dans le tajine, saler, ajouter le gingembre, l'huile, le safran et les oignons râpés. Bien mélanger. Faire dorer un peu sur feu doux puis couvrir d'eau et laisser cuire sur feu moyen. Ajouter de l'eau si nécessaire en cours de cuisson mais toujours chaude jamais froide car la viande risque de durcir.

3- Lorsque la viande est presque cuite, mélanger les pommes de terre à la coriandre, au persil hachés et au piment doux. Placer vos quartiers de pommes de terre sur la viande et les tomates cerise, couvrir et laisser mijoter. Ajouter ensuite le citron confit coupé en lanières et les olives confites.
4- Laisser mijoter. Retirer du feu lorsque la sauce est bien onctueuse.



Pour finir, vous pouvez soit le garder dans le plat à tajine ou le dresser dans un plat rond en disposant d'abord la viande puis en recouvrant des quartiers de pommes de terre. Garnir d'olives et de citrons confits. Servir la sauce tout autour.

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





5 CLÉS POUR UN RAMADAN EN TOUTE SÉCURITÉ

Faire le Ramadan est un défi physique autant que spirituel. Pour concilier jeûne et santé, l'objectif est d'éviter la déshydratation, les pics de glycémie et la fatigue extrême.

Pour concilier jeûne et santé, l'objectif est d'éviter la déshydratation, les pics de glycémie et la fatigue extrême. Ce mois sacré, qui suit le calendrier lunaire, impose une discipline rigoureuse qui transforme le fonctionnement de l'organisme.

En quoi consiste le jeûne du Ramadan ?

Le jeûne du Ramadan est une pratique religieuse observée par de nombreux musulmans et se déroule durant le neuvième mois du calendrier musulman qui compte environ 354 jours. Il existe donc chaque année, un décalage d'une dizaine de jours dans le début du Ramadan ce qui entraîne des conséquences très variables entre l'été et l'hiver. Durant ce mois sacré, les musulmans doivent s'abstenir de nourriture, de boissons, de cigarettes, de relations sexuelles et de prise de médicaments oraux. Dès la puberté, tous les musulmans doivent effectuer le jeûne du Ramadan, à l'exception des personnes fragiles, âgées ou atteintes de certaines maladies, comme le diabète, des voyageurs ou des femmes enceintes. Bien qu'elles puissent être exemptées, certaines personnes choisissent de jeûner malgré les recommandations médicales. Les médecins sont fréquemment interrogés par leurs patients atteints d'un diabète sur leur capacité à jeûner, la nécessité de modifier leur traitement et les conséquences sur leur équilibre glycémique. Il existe de nombreuses recommandations qui précisent les précautions que doivent prendre les personnes vivant avec un diabète. Une consultation avant le début de la période du jeûne est très souhaitable afin d'anticiper les difficultés inévitables.

Que se passe-t-il dans l'organisme lors du jeûne du Ramadan ?

Généralement au cours du Ramadan, les personnes se réveillent avant l'aube pour leur permettre de manger avant le début du jeûne (S'Hour). La majorité des personnes retourne dormir et se réveille une seconde fois pour commencer la journée et certaines font la sieste dans l'après-midi. Après le repas du soir et la rupture du jeûne (Al Fhour ou Iftar), de nombreux musulmans restent éveillés tard dans la nuit et certains prennent un repas 2 à 4 heures plus tard (Al Ichaa). Bien que les conséquences physiologiques de ces changements d'horaires soient inconnues, il semble que l'intolérance au glucose et la résistance à l'insuline puissent être aggravées par le manque de sommeil. Des modifications du rythme circadien du cortisol pourraient être en partie responsable du sentiment de fatigue ressenti par certaines personnes pendant le Ramadan. Le jeûne entraîne la libération de glucose à partir du glycogène qui sert de réserve au niveau du foie ou la fabrication du glucose à partir d'autres substrats. En conséquence, les personnes atteintes d'un diabète courent un risque accru d'hypoglycémie du fait de l'absence de nourriture (surtout en cas de traitement par sulfamide ou insuline) mais aussi d'hyperglycémie et sans doute d'acidocétose. La surveillance continue de la glycémie chez les personnes indemnes de diabète a révélé une stabilité remarquable de la glycémie pendant les heures de jeûne suivie d'une augmentation modérée de la glycémie à l'iftar. En revanche, chez les personnes vivant avec un diabète, la situation est différente : le taux de sucre peut varier fortement d'une personne à l'autre et, chez une même personne, d'un moment à l'autre.

Une augmentation rapide de la glycémie après l'iftar est habituelle, probablement en raison de la prise d'aliments riches en glucides généralement consommés au cours de ce repas. Le jeûne du Ramadan peut être associé à des changements physiologiques favorables chez les personnes en bonne santé, comme une diminution du poids corporel et une amélioration des taux de cholestérol et des triglycérides (profil lipidique). Cependant, chez le patient atteint d'un diabète, le Ramadan est associé à un risque accru de complications métaboliques.

Dans quel cas le ramadan est-il contre indiqué ?

Il existe une hiérarchie des risques à observer le jeûne selon le type du diabète et son traitement. Les patients à haut et très haut risque ne devraient pas jeûner :

- Très haut risque :
 - Diabète de type 1 (DT1) ;
 - Hypoglycémies sévères, récurrentes ou non ressenties ;
 - Déséquilibre glycémique, acidocétose ou hyperosmolarité survenus depuis moins de 3 mois ;
 - Grossesse ;
 - Dialyse ;
 - Affection intercurrente (infection, accident vasculaire, traumatisme...).
- Haut risque :
 - Hyperglycémie : 1,5 à 3 g/l. HbA1c : 7,5-9 % ;
 - Insuffisance rénale ;

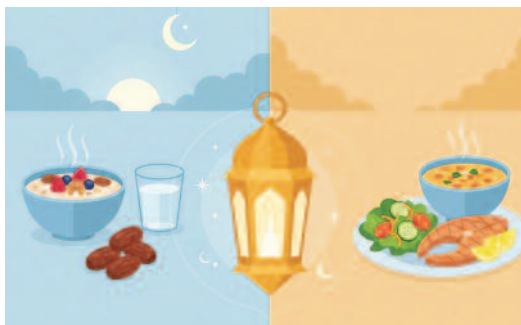


- Comorbidité cardiovasculaire ;
- Patient vivant seul et traité par sulfamide ou insuline ;
- Affection intercurrente.
- Faible risque :
 - Diabète bien contrôlé sous sulfamide ou glinide de courte durée d'action ;
- Très faible risque :
 - Diabète bien contrôlé sous médicaments sans risque hypoglycémique : metformine, acarbose, iDPP-4 (gliptines), agoniste du récepteur du GLP-1, iSGLT2 (glifozines).

Quels sont les risques lors du jeûne pour les patients atteints d'un diabète ?

La période de jeûne expose les personnes atteintes d'un diabète à des complications chez une personne vivant avec un diabète :

- Périodes d'hyperglycémie multipliées par 3 au cours du diabète de type 1 et par 5 au cours du



diabète de type 2 ;

- Épisodes plus fréquents d'acidocétose au cours du diabète de type 1 ;
- Hypoglycémie :
 - Risque multiplié par 4,7 au cours du diabète de type 1 notamment si l'insulinothérapie n'est pas adaptée ou en cas d'efforts physiques ;
 - Risque multiplié par 7,5 au cours du diabète de type 2 en cas de traitement par sulfamide ou par insuline.
- Déshydratation, thrombose veineuse, colique néphrétique en rapport avec le déficit de boissons ;
- Prise de poids fréquente ;
- Décompensation de pathologies chroniques.

Qui consulter pour avoir un avis médical personnalisé ?

Tous ces risques expliquent que la personne vivant avec un diabète devrait se renseigner auprès de son médecin généraliste ou de son diabétologue avant le début de la période de jeûne.

Comment se déroule la consultation de préparation au Ramadan ?

Cette consultation qui, dans l'idéal, se déroule 1 mois avant le début du Ramadan, permet de recueillir des informations sur la possibilité d'observer le jeûne sans risque important en analysant la qualité de l'équilibre du diabète, la présence de complications et le mode de traitement. Durant cette rencontre avec le médecin, l'adaptation de l'autosurveillance glycémique et du traitement pourra être réalisée en cas de prise de médicaments hypoglycémisants comme l'insuline (schéma basal, basal-bolus sous pompe ou stylo), les glinides ou les sulfamides hypoglycémisants. Les horaires de prise des médicaments sans risque hypoglycémique peuvent être modifiés : metformine, acarbose, iDPP-4 (gliptines), Agoniste du récepteur du GLP-1, iSGLT2 (glifozines). Le traitement de l'hypertension artérielle doit également être adapté notamment en cas de prise de diurétiques. Toutes les questions pratiques nécessitent d'être abordées au cours de cette consultation de préparation au Ramadan. Une visite après la période de jeûne est également vivement recommandée afin de faire le point sur les événements indésirables qui ont pu apparaître et de reprendre le traitement antérieur avec ou sans modifications.

Quels sont les bons gestes à suivre pour éviter les risques liés au jeûne ?

Le suivi des conseils de son médecin est la condition primordiale pour que tout se passe bien notamment en acceptant les contre-indications à observer le jeûne. Il est ainsi indispensable de suivre les modifications du traitement, les adaptations de l'activité physique et de la diététique en évitant les aliments très sucrés ou très gras, car les matières grasses apportent beaucoup de calories et facilitent la prise de poids ainsi que de renforcer les contrôles glycémiques. La plupart des médecins de confession musulmane déconseillent vivement la pratique du jeûne chez les patients atteints d'un diabète de type 1 tout particulièrement en cas d'instabilité du diabète, chez les femmes enceintes ou chez les enfants. Dans certains contextes, des facteurs sociaux ou familiaux peuvent influencer le respect des recommandations médicales.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.61.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

LES CELTICS PLUS FORTS QUE LES SIXERS !

Malgré l'absence de Jayson Tatum - alors même que NBC avait réaménagé l'horaire de la rencontre - le début de match est particulièrement intense. Le premier quart-temps est dominé par l'activité au rebond offensif des deux côtés du terrain.

C'est surtout Neemias Queta qui se distingue dans ce secteur, offrant de précieuses secondes chances aux Boston Celtics. En face, Tyrese Maxey met immédiatement de la vitesse et de la pression sur la défense adverse. À l'issue des douze premières minutes, l'écart reste minime (26-28). Cependant, la dynamique change progressivement. Maxey, très en vue au départ, perd en efficacité et enchaîne les tirs manqués. À l'inverse, Queta monte en puissance et convertit ses opportunités près du cercle. Solide défensivement, Baylor Scheierman apporte également sa contribution et conclut la première période par un tir longue distance, permettant à Boston de creuser l'écart avant la pause (62-50). Au retour des vestiaires, les joueurs dirigés par Joe Mazzulla trouvent leur rythme derrière l'arc. Mais Philadelphie, 76e, ne lâche rien. Maxey retrouve de l'adresse et VJ Edgecombe sanctionne régulièrement à trois points. Philadelphie reste ainsi à portée (89-83) et entretient le

suspense pendant une grande partie du dernier quart-temps. Il manque toutefois aux Sixers ce supplément d'âme pour faire réellement douter les locaux. Dans le money time, Queta s'impose à nouveau dans la peinture, sécurise des rebonds cruciaux et convertit ses lancers-francs. Boston finit par s'imposer logiquement (114-98), scellant une victoire maîtrisée. La performance de la soirée revient incontestablement à Neemias Queta. Sa domination dans la raquette a donné le ton dès l'entame, avant qu'il ne confirme sa montée en régime au fil du match. Auteur de 27 points à 10/14 au tir — un nouveau record personnel, effaçant son ancienne marque de 19 unités — et de 17 rebonds, il a été le facteur déterminant du succès des Celtics. Du côté de Philadelphie, les regrets sont réels. Privés de Joel

Embiid et de Paul George toujours suspendu, les hommes de Nick Nurse ont longtemps résisté. Mais le manque d'options offensives, au-delà de Maxey et Edgecombe, ainsi que la difficulté à contrôler les rebonds offensifs adverses ont pesé lourd. Une opportunité semblait se présenter dans le dernier quart-temps, sans que les Sixers ne parviennent réellement à donner le sentiment de pouvoir renverser la rencontre.

A.Amine



TENNIS

Cristina Bucsa remporte son premier titre WTA à Mérida



L'Espagnole Cristina Bucsa a remporté dimanche dernier son premier titre WTA en battant la Polonaise Magdalena Frech 6-1, 4-6, 6-4 en finale du tournoi de Mérida, au Mexique. Classée 63^e, Bucsa venait de remporter la première victoire de sa carrière contre une joueuse du top 10 en battant en demi-finale la 7^e mondiale, l'Italienne Jasmine Paolini. Elle a ainsi atteint la deuxième finale de sa carrière, et ce, sans perdre un seul set. Elle a démarré en fanfare, remportant les trois premiers jeux et revenant au score après avoir été breakée dans le quatrième jeu pour remporter les trois suivants, tandis que Frech peinait à trouver sa régularité. Alors que Frech passait à la vitesse supérieure dans le deuxième set, les erreurs de Bucsa se sont multipliées et elle s'est rapidement retrouvée menée 0-3 par la Polonaise, classée 57^e, qui a égalisé le match avec autorité, mais a été breakée dans le quatrième jeu du troisième set. Bucsa a elle aussi été breakée alors qu'elle servait dans le neuvième jeu, mais elle a remporté le match au jeu suivant.

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

Gianni Infantino sort du silence sur l'affaire Vinicius-Prestiani

Gianni Infantino a de nouveau abordé l'affaire Vinicius-Prestiani, dimanche dernier, en proposant des mesures strictes contre les joueurs qui se couvrent la bouche pour communiquer avec un adversaire. Dans une interview accordée à Sky News, le président de la Fifa a estimé qu'il fallait présumer que tout joueur agissant ainsi « a dit quelque chose qu'il n'aurait pas dû dire ». Infantino souhaite ainsi que le football ne se limite plus à considérer le racisme comme un « problème de

société », mais qu'il agisse concrètement pour sanctionner ces comportements, notamment à l'approche de la Coupe du monde 2026. Le président de la Fifa a également suggéré de différencier les sanctions selon la responsabilité assumée par les joueurs. « On peut faire des choses qu'on ne veut pas faire dans un moment de colère et finir par s'excuser, mais la sanction doit alors être différente », a-t-il déclaré, plaidant pour que ceux qui présentent des excuses puissent bénéficier d'une sanction allégée. L'IFAB, réunie samedi, a confirmé que la Fifa réfléchissait à des mesures applicables dès cet été, tandis que l'enquête disciplinaire de l'UEFA sur Prestiani reste en cours.



COUPE D'ALGÉRIE (QUARTS DE FINALE) CR BELOUZZAD - MC ALGER AUJOURD'HUI À 22H00 AU NELSON-MANDELA STADIUM

LA FINALE AVANT LA LETTRE !

Revoilà la Coupe d'Algérie ! Et c'est déjà les quarts de finale. Mieux ! Ce CR Belouizdad - MC Alger se présente même comme la grande finale avant la lettre. Grand choc, grosse pression, grande incertitude au Nelson-Mandela stadium. Belle soirée de foot avec une ambiance de folie en vue.

Mardi 3 mars, c'est le grand jour de la fameuse et très attendue grande collision entre les deux meilleures équipes de la Ligue 1 du moment, en dépit de l'écart au classement entre les deux formations en championnat. Le MC Alger affiche des statistiques qui émerveillent en menant à sa guise la Ligue 1. Leader incontesté depuis le début de la saison, malgré le fait d'avoir toujours affiché au moins 4 matchs en retard, une différence de buts de +10, avec seulement deux défaites concédées en 21 rencontres livrées, le MCA ne semble toutefois pas avoir la même pêche ni le même mental du départ avec cette cassure née de son élimination amère en Ligue des champions. Et puis il y a eu ce doute qui commence à s'emparer de l'équipe avec cette seconde défaite à Oran et ce ratage contre la JSK à la maison. Voilà deux détails dont le CR Belouizdad cherchera certainement à tirer profit pour tenter de lui damner le pion ce soir, lors de ce quart de final décisif. Car comme dans tous les duels de ce rang, ça se jouera, à ne pas en douter, sur des détails. Le président Hadj Rdjem montre en tout cas qu'il en a pris conscience, lui qui s'est offert une virée à l'entraînement pour être là tout près de ses joueurs et de son staff et leur manifester soutien moral et encouragement pécuniaire en sus. Du côté du CRB, l'autre boss maison, Badreddine Bahloul, n'en a pas fait moins. C'est dire que dans les deux cercles, on fait tout pour gonfler à bloc son équipe. Car c'est là un rendez-vous à ne pas manquer. Surtout pas pour les deux techniciens Mokwena et Ramovic qui savent bien que l'issue de la partie pourrait bien sceller leur avenir avec le poids du résultat et les conséquences qui en découleront chez les deux galeries, mobilisées comme jamais, faisant de ce match, au-delà de la rivalité sportive, une question d'honneur. Et pourtant, au bout, il devra y avoir forcément un vaincu. Logiquement, personne

CFA/LES ARBITRES DES QUARTS DE FINALE CONNUS

Boudjemaâ pour CRB - MCA et Aouina pour CSC - JSMB

La Commission fédérale d'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football a procédé à la désignation des arbitres retenus pour diriger les rencontres des 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie 2026. Il s'agit, indique le communiqué diffusé à cet effet, de Tahar Boudjemaâ qui officiera le big match CRB - MCA. Il sera assisté par Bouzitt et Arioua, tandis que la VAR sera surveillée par Taieb Bouderbhal secondé par Boutiba. A Constantine, CSC - JSMB sera dirigé par le trio Aouina au sifflet, Amroun et Zerouka. A la VAR, on retrouvera Boubab et Ghezli. Pour demain, les choix ont été portés sur Mechairia, Hamadi et Zitouni pour USMA - JSS et Azrin, Kelikha, ainsi que Slimani pour CAB - MCS. A la VAR, Dahar officiera le premier et Harkat le second.

D. C.

ne veut l'être. Et en définitive, ce ne sera que plus beau, car ce ne fera que rajouter de l'intensité au jeu et pourquoi pas du spectacle.

CSC - JSMB, L'AUTRE QUART DU JOUR

Le 2e quart de finale au programme du jour se jouera à Constantine entre le CSC et la JSM Béjaïa. A priori, le duel semble inégal, tellement le décalage paraît frappant entre les deux adversaires. Avec d'un côté, un CSC sur le podium de la Ligue 1 qui se présente comme le premier concurrent du leader au classement, le MCA, pour la couronne finale de cet exercice, et de l'autre, une JSMB actuellement à deux niveaux inférieurs et dont l'ambition première est de remonter en Ligue 2. Mais la Coupe a toujours son charme. Atteindre un bonus aussi relevé que de passer en demi-finale peut parfois suffire à dompter les plus désarmés. Et la JSMB est



un peu dans ce registre. Et puis, comme il s'agit d'un seul match pour atteindre le bonheur, les Bougiotes pourraient bien se métamorphoser le temps d'un duel pour y arriver. Quant à l'envie, c'est sûr qu'elle y

sera. Reste à savoir si la JSMB sera dans son jour de chance. Pour ce qui est du verdict du terrain, sur papier, c'est sûr que c'est le CS Constantine qui a toutes les faveurs d'aller au-delà de ce tour. D'ailleurs, l'attaquant de la JSMB Zire n'en disconvient pas. « Ça sera une rencontre compliquée devant un adversaire expérimenté qui de plus aura l'avantage du terrain et de son public. Mais nous avons aussi nos atouts à faire valoir. On est décidés à jouer à fond nos chances. Certes, la Coupe n'est pas notre objectif, mais on ira à Constantine motivés pour tenter de décrocher la qualification », clame le sympathique Mohamed Amine. Enfin, à rappeler que les deux autres quarts de finale qui opposeront l'USMA à la JS Saoura et le CA Batna au MC Saïda sont décalés à demain.

Djaffar Chilab

FAF - LE BF DONNE SON QUITUS EN ATTENDANT SA VALIDATION EN AGO Ce que prévoit le nouveau système de compétition



Le bureau fédéral réuni samedi dernier, au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, a donné son OK sur le nouveau système de compétition proposé en attendant sa validation lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la FAF. C'est la question majeure ayant été tranchée lors de ce conclave présidé par Walid Sadi, président de la FAF et ministre des Sports. Dans son speech introductif, le président de la FAF a réaffirmé son engagement à consolider davantage la gouvernance de la Fédération et de l'ensemble des structures du football, fondée sur l'amélioration continue des procédures administratives, la clarification des organigrammes et le respect constant des principes de transparence, de responsabilité et de conformité réglementaire, a souligné le communiqué diffusé au terme de la rencontre. Sadi a rappelé que « la rigueur en matière de bonne gouvernance des clubs et des ligues n'est pas un choix, mais une nécessité absolue qui conditionne directement l'avenir du football national. Elle constitue le socle indispensable à la crédibilité, à la stabilité et à la performance durable de nos structures ». À ce titre, il incombe, interpelle le président de la FAF, « aux premiers responsables des différentes instances des clubs et des ligues d'assumer pleinement leurs responsabilités en veillant à une gestion saine, transparente et conforme aux règles en vigueur ». A ce titre, l'orateur insiste sur « une maîtrise rigoureuse des dépenses, l'élimination de toute charge superflue, ainsi qu'un strict respect des procédures administratives, financières et réglementaires ». Le président de la FAF a réaffirmé ainsi son message clair pour une gestion saine, particulièrement des finances, tout en exprimant, au passage, « au nom de la Fédération, sa profonde gratitude aux pouvoirs publics pour leur accompagnement constant, leur soutien institutionnel et leur engagement en faveur du développement du football national. Il a salué l'appui déterminant des autorités nationales, qui permet à la Fédération de mener à bien ses réformes et ses projets structurants dans un climat de confiance, de coopération et de responsabilité partagée ». Dans le sillage de ces réformes, le bureau fédéral qui a

donné son quitus à la nouvelle mouture présentée par la commission AD-HOC chargée précédemment d'engager une réflexion sur la refonte du système de compétition, avise que le projet sera soumis à validation lors de la prochaine AGO de la FAF, fixée pour rappel pour le samedi 11 avril à Alger. Dans le détail, le projet prévoit la mise en place de six niveaux de compétition. D'abord, la Ligue 1 professionnelle avec 16 clubs. La Ligue 2 unifiée avec 18 clubs. La Ligue 3 en deux groupes avec 18 clubs chacun. La Ligue 4 (Division régionale) avec un seul groupe de 16 clubs par région. La Division honneur avec un seul groupe d'au moins 10 clubs. Et, enfin, la Division pré-honneur avec plusieurs groupes d'au moins six clubs chacun.

LE PROGRAMME DES MISES À JOUR DU CALENDRIER DE LA LIGUE 1 ARRÊTÉ

Lors de la réunion du Bureau fédéral, le président de la Ligue de football professionnel, Mesloug El Amine, a présenté un exposé portant entre autres sur le déroulement de l'exercice en cours. Le Championnat de Ligue 1, comme chacun le sait, est à sa 21e journée, et compte 13 matchs en retard. Aussi, Mesloug indiquera que 67 joueurs, 18 étrangers ont été nouvellement enregistrés au cours du dernier mercato hivernal. S'agissant du programme de rattrapage des mises à jour mis en place afin d'apurer les matchs en retard, le premier responsable de la gestion de la Ligue 1 a révélé que les rencontres concernées comptant pour la défunte 16e journée, à savoir USMA - JSK et CRB - MCA, sont programmées pour le 25 mars prochain. Suivront le 30 mars celles de la 17e journée, notamment PAC - CRB, MCA - USMA et JSK - ESBA. Les matchs OA - JSK, ESBA - MCA, CRB - USMK et USMA - PAC de la 18e journée sont fixés pour le 24 avril 2026. Enfin, celles comptant pour la 19e journée, notamment JSS - CRB, USMK - USMA et MCA - OA, sont projetées pour le 28 avril, alors que JSK - MCO se jouera le lendemain, soit le 29 avril.

RAFIK SAIFI OFFICIELLEMENT NOUVEAU SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE OLYMPIQUE

Au chapitre des équipes nationales, le Bureau fédéral a entériné officiellement la décision de la désignation de l'entraîneur Rafik Saïfi à la tête de l'équipe nationale olympique, en prévision des Jeux olympiques 2028, annonce le communiqué de l'instance fédérale. Voilà donc qui confirme cette information qui a fuité et est déjà relayée sur les réseaux. Aussi, la FAF a avisé que les dispositions concernant les prochaines sorties amicales de l'équipe nationale A ont été déjà enclenchées pour assurer leur bon déroulement. Pour rappel, lors des prochaines dates Fifa des mois de mars et juin 2026, la sélection de Petkovic qui prépare le Mondial 2026 aura à disputer deux rencontres amicales dans le cadre du renforcement de la préparation de l'équipe en vue de cette prestigieuse échéance. L'Algérie jouera le Guatemala le 27 mars à 20h30, au stade Luigi Ferraris, à Gènes, et l'Uruguay le 31 mars au même horaire, au stade Allianz Stadium Juventus de Turin toujours en Italie.

Djaffar C.

DÉCROCHANTÉ LA 1^{ère} ET LA 2^e PLACES AU CHAMPIONNAT MILITAIRE DE CROSS-COUNTRY EN GRÈCE

LE CHEF DE L'ÉTAT FÉLICITE L'ÉQUIPE NATIONALE MILITAIRE D'ATHLÉTISME

Le président de la République félicite l'équipe nationale militaire d'athlétisme pour avoir décroché la 1^{ère} et la 2^e places au Championnat militaire de cross-country en Grèce.

Le chef de l'Etat, a présenté, à travers son compte personnel X, ses chaleureuses félicitations à l'équipe nationale militaire d'athlétisme pour avoir

remporté la première et la deuxième, places dans deux disciplines parmi les 38 pays participants au Championnat militaire de cross-country qui se déroule en Grèce du 28 février au 02 mars dernier.

« Que d'autres victoires suivent grâce à Dieu, Vive l'Algérie », écrit le président de la République.

LE MESSAGE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA

Suite au titre mondial remporté par notre équipe nationale militaire de Cross-country, qui a décroché la première place par équipe lors de la 60^{ème} édition du Championnat du Monde Militaire de Cross-country du Conseil International du Sport

Militaire, tenue à Trikala, en Grèce, du 25 février au 2 mars 2026, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire adresse ses chaleureuses félicitations à

la délégation sportive militaire pour ces résultats honorables. Le Général d'Armée souhaite à l'ensemble des athlètes davantage de succès afin de continuer d'honorer l'Algérie dans les compétitions internationales.

ENTRE TECHNOLOGIE ET CONFORT DES USAGERS

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER :

UN CARREFOUR RÉGIONAL INCONTOURNABLE

À l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, la modernisation s'accélère. De nouveaux projets, en cours de lancement, promettent de redéfinir l'expérience des passagers au sein de la principale plateforme aéroportuaire du pays, avec l'ambition affirmée de faire d'Alger un hub régional de premier plan.

Dans des déclarations accordées à Algérie Presse Service (APS), le PDG de l'Établissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger), Mokhtar Saïd Mediouni, a détaillé une série de projets destinés à renforcer les infrastructures et à améliorer la qualité des services.



HÔTEL, DUTY FREE ET TRANSPORTS RENFORCÉS

L'amélioration de l'accueil des passagers en transit figure également au programme. Un hôtel de 50 chambres, doté de toutes les commodités nécessaires, sera prochainement lancé au sein même de l'aéroport. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines. Côté commerces, l'espace duty free sera entièrement opérationnel dès le mois de mars sur une superficie de 2 400 m². Particularité annoncée : l'intégration de produits nationaux parmi les articles proposés, afin de valoriser l'offre locale auprès des voyageurs.

Enfin, les dessertes vers et depuis l'aéroport ont été renforcées. Train, bus et taxis ont vu leur offre développée, en attendant l'ouverture du métro, présentée comme une avancée significative pour l'accessibilité de la plateforme.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES BAGAGES

Souvent critiquée par les usagers, la gestion des bagages figure en tête des priorités. L'EGSA-Alger s'appuie à signer avec deux sociétés spécialisées dans la gestion intelligente des flux de valises. L'objectif : réduire significativement les délais de livraison à l'arrivée, fluidifier les départs et améliorer la ponctualité des compagnies aériennes opérant à Alger. Le recours à l'intelligence artificielle devrait également limiter les pertes de bagages et les réclamations associées. Pour autant, la direction assure que cette modernisation technologique s'accompagnera d'un renforcement des moyens humains et matériels afin de

garantir une prise en charge optimale.

DES CONTRÔLES PLUS RAPIDES ET PLUS FLUIDES

Au-delà des bagages, l'IA sera progressivement intégrée aux contrôles aéroportuaires. Reconnaissance faciale et scanners corporels devraient faciliter l'entrée et la sortie des passagers, tout en réduisant les temps d'attente, notamment durant les périodes de forte affluence comme la saison estivale, le Hadj ou le mois de Ramadan. L'ambition affichée est claire : améliorer la fluidité des parcours et rehausser la qualité des services dans la plus grande enceinte aéroportuaire du pays.

UNE STRATÉGIE ALIGNÉE AVEC AIR ALGÉRIE

Cette transformation s'inscrit dans une dynamique plus large portée par la compagnie nationale Air Algérie, qui ambitionne de faire d'Alger un point de transit incontournable en Afrique du Nord et en Méditerranée. En misant sur la technologie, l'amélioration des services et le renforcement des infrastructures, l'aéroport Houari-Boumediène amorce ainsi une nouvelle phase de son développement, avec la volonté affichée d'offrir aux voyageurs une expérience plus fluide, moderne et compétitive à l'échelle régionale.

Alger16

LE MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET L'ANIE SUPERVISENT UNE FORMATION DESTINÉE AUX JOURNALISTES

LES RELATIONS DES MÉDIAS AVEC LA DÉMOCRATIE CONSTITUTIONNELLE ET L'ACTION ÉLECTORALE

Le ministre de la Communication, M. Zouhir Bouamama, et le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) par intérim, M. Karim Khalfane, ont inauguré, hier, une formation spécialisée au siège du ministère de la Communication, afin de doter les médias des outils juridiques et professionnels nécessaires.

Lors de l'ouverture de la journée de formation, sous le thème « Approfondir la démocratie constitutionnelle et l'éthique de l'action électorale et leurs relations avec les médias », qui vise à renforcer les connaissances des journalistes sur les aspects juridiques et réglementaires des élections et à promouvoir des pratiques professionnelles responsables durant les processus électoraux, le ministre de la Communication, Zouhir Bouamama, a souligné que les médias ne sont pas de simples vecteurs d'information, mais un « partenaire essentiel et clé » au bon déroulement du processus



PHOTO: ALGER16

démocratique. Il a expliqué que le respect de la déontologie et des normes journalistiques est fondamental pour garantir le droit des citoyens à une information véridique et impartiale lors des élections majeures.

Il a, en outre, insisté sur la nécessité de respecter la neutralité des médias pendant les périodes électorales car elle garantit « l'égalité » des chances pour les candidats et protège la

volonté populaire contre toute influence induite, notant que la neutralité, la transparence et l'objectivité ne sont pas simplement des choix professionnels mais « des obligations nationales,

éthiques et légales ». Pour sa part, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) par intérim, Karim Khalfane, a souligné que la formation spécialisée est la garantie fondamentale d'une couverture médiatique précise et équilibrée.

M. Khalfane a fait remarquer que le renforcement des connaissances des journalistes en matière juridique et réglementaire contribue directement

au respect des principes de transparence et d'intégrité que l'Autorité applique dans la gestion des élections.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'État pour « moraliser la vie politique » par le biais des médias. Cette coordination entre le ministère de la Communication et l'autorité électorale témoigne d'un engagement fort en faveur d'un environnement démocratique sain. La session a réuni des membres de l'Autorité électorale indépendante, des professeurs et des chercheurs spécialisés en droit constitutionnel et en études médiatiques, qui ont animé des séances de discussion et des ateliers de formation à destination des journalistes.

La session s'est conclue par des recommandations soulignant la nécessité d'une formation continue afin de garantir que la presse nationale reste à la hauteur des aspirations constitutionnelles et des défis posés par l'évolution politique à venir.

Abir Menasria